

Le projet de loi fonction publique porté par le ministre Stanislas Guerini

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Le projet de loi porté par le ministre Stanislas Guerini est présenté sous l'angle de l'attractivité et de l'amélioration des parcours professionnels. Il s'agit principalement d'individualiser la rémunération et la progression de carrière, dans une logique qui relève du privé et non d'un service public. Le statut de la fonction publique est le garant de l'accès égalitaire au service public dans l'intérêt général.

Le projet de loi fonction publique porté par le ministre Stanislas Guerini est présenté sous l'angle de l'attractivité et de l'amélioration des parcours professionnels.

Le planning de concertation fixé est restreint, les différentes fuites organisées dans la presse indiquent que le projet est déjà écrit, mais le contenu non dévoilé aux syndicats. Dans les grands axes présentés on trouve, entre autres, l'accès à la fonction publique, la mobilité, le mérite, la protection des agents.

Ces grandes lignes, permettent d'aborder comment **mieux rémunérer au mérite, prendre en compte les fonctions et la valeur professionnelle dans la progression de carrière, comment reconnaître les parcours méritants et pouvoir traiter les situations d'insuffisance.**

- *Il s'agit là, principalement d'individualiser la rémunération et la progression de carrière, dans une logique qui relève du privé et non d'un service public. Or, le statut de la fonction publique est le garant de l'accès égalitaire au service public dans l'intérêt général.*

L'intervention publique de M. Guerini, sur les **problématiques du mérite et des licenciements**, jette une fois de plus le service public à la vindicte populaire, laissant croire que les fonctionnaires font preuve d'insuffisance professionnelle et que rien ne peut les sanctionner.

- *Alors même qu'à peine voté une partie des **crédits du budget de l'État sont annulés**, que l'**argent public finance les lubies d'un président** et d'un gouvernement à mille lieux des problématiques des citoyens (pacte enseignant, uniformes à l'école, choc des savoirs.....), on préfère **montrer du doigt** à nouveau les fonctionnaires.*

Doit-on toujours se défendre, être offert à la vindicte populaire ?

- *Sur des soi-disant privilèges, alors que les concours ne font **pas le plein des candidats** ?*
- *Sur une soi-disante inefficacité du service public, qui pourtant fait preuve **d'une adaptabilité hors normes lors des crises** que traverse notre société.*

Le service public est un bien commun précieux qu'il est indispensable de préserver et de renforcer. En garantissant l'accès à des services essentiels et en promouvant des valeurs fondamentales qui l'inscrit dans un modèle de société solidaire et démocratique, il joue un rôle crucial dans la cohésion de notre société.

En lien avec cette actualité :

UNSA FP

[Tribune : Les services publics sont un investissement structurel indispensable face aux crises](#)

[Vidéo : Réaction de Luc FARRÉ contre l'annonce de Stanislas GUERINI](#)



UNSA EDUCATION :

[Encore une loi fonction publique ??? Pour faire quoi ???](#)